

EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE ET D'ELEVAGE
DE LA SEINE-MARITIME
AVENANT N°57 DU 17 janvier 2019
RELATIF A LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE SALAIRE

NOR :

IDCC : 9761

Entre :

La fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de Seine-Maritime (FNSEA 76) ; *PIB*

La fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériels agricoles de Seine-Maritime ;

D'une part, et *AE*

L'union professionnelle régionale de l'agroalimentaire CFDT de Normandie ; *J-LD*

La Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC- AGRI) ; *AD*

La fédération FGTA-FO ; *J.L.*

L'union syndicale régionale agroalimentaire et forestière CGT de Normandie ;

Le syndicat national des cadres d'entreprises agricoles – CFE-CGC-SNCEA ; *CO'*

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Les dispositions de l'article 24 « salaires minima du personnel non cadre » sont remplacées par les suivantes :

- Au 1^{er} janvier 2019, les salaires minima sont les suivants :

Niveaux	Coefficients	Salaire horaire
Niveau I	100	10,03
Niveau II échelon 1	210	10,24
Niveau II échelon 2	220	10,35
Niveau III échelon 1	310	10,50
Niveau III échelon 2	320	10,95
Niveau IV échelon 1	410	11,47
Niveau IV échelon 2	420	12,08

J-LD . CO' AD J.L.
PIB

Article 2¹

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant qui a été déposé à la DIRECCTE de Haute-Normandie – Unité territoriale de la Seine-Maritime – Cité Administrative – 2 rue Saint-Sever – 76032 ROUEN CEDEX.


Fait à Rouen, le 17 janvier 2019

(suivent les signatures)

¹ Article final

La fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de Seine-Maritime ;

BONNIUGUES Paul



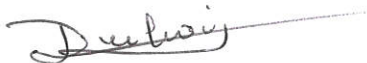
La fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériels agricoles de Seine-Maritime ;

ASSEGOND ERIC



L'union professionnelle régionale de l'agroalimentaire CFDT de Normandie ;

JEAN-LUC DUBOIS



La Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC- AGRI) ;

A. DESINTEBIN



La fédération FGTA-FO ;

J. Leblond



L'union syndicale régionale agroalimentaire et forestière CGT de Normandie ;

Le syndicat national des cadres d'entreprises agricoles – CFE-CGC-SNCEA

L. DURAND



J-LD
J.L.
PB

